

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (**AREP**)

PROCÈS-VERBAL DE LA 23^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

tenue le mercredi 25 mai 2011, à 10h30 au A-416 de l'École Polytechnique

Président d'assemblée: Jean Rousselet, président de l'AREP

Secrétaire d'assemblée: Henri Yelle, secrétaire de l'AREP

1. Ouverture de l'Assemblée

Le Président ouvre l'Assemblée à 10h40
Le quorum est constaté.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la 22^e Assemblée annuelle tenue le jeudi 19 mai 2010

a) Adoption

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 22^e Assemblée générale annuelle est adopté à l'unanimité.

b) Affaires qui en découlent

Recours collectif : le président informe les membres que la demande de procéder au recours collectif a été entendue devant un juge en novembre 2010. La cause a été prise en délibéré par le juge et on n'a pas encore de nouvelles à date.

4. Rapport du président

Dans les affaires en cours, c'est le dossier du recours collectif qui est le plus important. Comme rapporté précédemment, la demande a été entendue et la décision se fait toujours attendre.

Le Bureau s'est réuni quatre fois au cours de l'année.

Jean-Guy Deschênes, Céline Lemire et Doris McNeil travaillent à mettre sur pied un site Web de l'AREP.

Des personnes du Bureau (André Maheux, Céline Lemire et Doris McNeil) ont rencontré les futurs retraités de l'École dans le cadre des rencontres de préparation à la retraite organisées par le service des Ressources humaines de l'École. L'objectif est d'expliquer aux futurs retraités le rôle de l'AREP et de mousser l'intérêt à y adhérer. L'exposé a été très bien reçu.

5. Mot de M.Christophe Guy, directeur général de l'École

Le directeur de l'École a fait un exposé qui résume la situation de l'École tant au point de vue financier que la recherche, les inscriptions des étudiants ainsi que des plans de développement de l'École. Cet exposé est bien reçu de la part des retraités et l'AREP en remercie le Directeur.

6. Rapport du trésorier

Le trésorier fait une correction au rapport de l'exercice 2009-2010.

Pour l'exercice en cours, la principale dépense est l'envoi postal. À l'avenir, seuls les retraités membres (cotisants) recevront des informations du Bureau par courriel.

Un rapport détaillé des états financiers, approuvé en Assemblée, apparaît en annexe.

5-a) Présentations de nos élus au Comité de retraite

Rapport de Louis Courville :

Le fonds de pension est en déficit. Les principales sources des pertes sont l'affaire Lancer, la hausse du dollar canadien et la baisse des taux d'intérêt. Ce sont des événements d'exception.

Il y a des départs au comité de retraite : Guy Létourneau au comité placement, Isabelle Poissant comme directrice du Bureau de la retraite et Bernard Sanschagrín comme président.

Madame Claudine Morin-Massicotte agit maintenant comme nouvelle directrice du Bureau de la retraite.

6. Choix d'un retraité au poste de membre du Comité de retraite de l'École

Monsieur Courville manifeste le désir de continuer à siéger au Comité de retraite.

L'Assemblée recommande unanimement aux membres de l'AREP de voter pour lui lors de l'Assemblée générale annuelle du Régime de retraite de Polytechnique.

7. Vérificateur pour l'année 2011-2012

L'assemblée recommande unanimement que M.André Biron soit le Vérificateur de l'AREP pour 2011-2012. L'Assemblée adopte une motion de remerciement à Mme Jeanne Robitaille qui a agi comme Vérificateur pendant de nombreuses années.

8. Période de questions

On suggère d'avoir un représentant de l'AREP au comité de retraite. On rappelle que cette suggestion a déjà été discutée avec l'École. On rappelle que les retraités sont au nombre de 450 et les membres actifs, 1040, soit 30% du total, ce qui n'est pas négligeable.

On demande de voter une résolution qui se lit comme suit :

«Être reconnu comme un groupe (AREP) qui a droit aux discussions (susceptibles d'affecter le régime de retraite) au même titre que les autres groupes qui y participent (déjà)»

La résolution est appuyée et acceptée à l'unanimité.

9. Nouveaux retraités, retraités décédés

Les listes sont présentées séance tenante.

10. Clôture de l'Assemblée

À 12h15, l'ordre du jour est épuisé et le Président déclare la levée de l'Assemblée. Les participants sont invités à un léger goûter servi à la galerie Rolland.

Henri Yelle
Secrétaire

Jean Rousselet
Président

Adopté le _____ 2012